

# Le carrefour du centre-bourg

L'aménagement du carrefour du centre-bourg, à Aigné, permettra de sécuriser les déplacements piétons et cyclables tout en assurant la circulation des véhicules de grand gabarit. Il mettra en valeur le patrimoine architectural et apportera une végétalisation de l'espace.

Page modifiée le vendredi 10 novembre 2023 • Données Le Mans Métropole

## Objectifs



© Le Mans Métropole

L'aménagement du carrefour du centre-bourg d'Aigné poursuit plusieurs objectifs.

- Donner une l'image agréable des entrées de bourg est et ouest, avec l'enfouissement des réseaux aériens, des plantations et des revêtements qualitatifs pour les circulations piétonnes,
- créer des espaces publics amènes où chacun trouve sa place, avec un espace partagé dans le bourg,
- apaiser la circulation et sécuriser le carrefour central, avec la mise en place de zones à 20 km/h et d'une zone de rencontre,
- mettre en valeur le patrimoine bâti de la commune.

## Calendrier

Une première intervention pour la mise en place de **chicanes provisoires**, installées pour accompagner la réduction de la vitesse à 20 km/h, est effectuée fin janvier 2022.

Le chantier se déroulera entre juillet 2023 et avril 2024. Les plantations seront réalisées durant l'hiver 2023-2024.

## Montant

Le montant total des travaux s'élèvera à 1,7 M€ TTC.

## Entreprises

Les entreprises HRC et Esvia signalisation routière sont en charge de la réalisation des travaux de chicanes provisoires.

# 20

km/h

C'est la vitesse dans la zone de rencontre du cœur de bourg.

## Concertation

Une réunion publique a eu lieu en septembre 2021.



**TÉLÉCHARGER : LE PLAN D'AMÉNAGEMENT**  
*(pdf, 160 ko)*



**TÉLÉCHARGER : LA LETTRE D'INFORMATION AIGNE JUILLET...**  
*(pdf, 166 ko)*